



---

# COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

## PROCES-VERBAL N°2

Le 25 août 2022  
Siège de la Ligue  
Lisieux

---

**Présents :** M. Roger Desheulles, président  
MM. Yliés Daoudi, Denis Lansel, Raymond Laugerotte

**Assistent :** Patrick Baillot (Responsable de Pôle), Roger Velot, Léo Rivière (Salarié)

---

**Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN**

---

### **I - DOCUMENTS DE GESTION**

---

Monsieur Rivière remet aux participants les divers documents (tableaux, cartes) permettant aux désignateurs d'avoir une vision du positionnement des délégués en vue des désignations.

### **II - REGLES DE FONCTIONNEMENT**

---

- Concernant les délégués : reprise du document de l'année précédente mentionnant :
  - Un point d'entrée unique en semaine : M. RIVIERE Léo
  - Une permanence le weekend
  - Une nécessité de saisie le plus en amont possible des indisponibilités
- Concernant les désignateurs : reprise de la méthode de fonctionnement de l'année précédente à savoir :
  - M. DAOUDI, M. LANSEL et M. LAUGEROTTE, à tour de rôle, procéderont aux désignations d'un week-end.
  - Permanence du week-end assurée, tant que se peut, par le désignateur.



### III – RECRUTEMENT

---

Suite aux recrutements validés par le Comité de Direction, le système de tutorat mis en place lors des actions précédentes est reconduit.

Une visioconférence Tuteur – Tutoré – Membre la commission sera diligentée, Raymond LAUGEROTTE prenant le management relatif à la mise en œuvre en concertation avec M. RIVIERE, le but étant de définir le mode de fonctionnement du duo.

Les tutorés feront obligatoirement l'objet d'une mission d'accompagnement diligentée par le Président ou Roger VELOT.

D'autre part, les tutorés seront affectés lors de leurs deux premières missions en doublure, l'une l'étant avec leur tuteur.

TUTORE	TUTEUR
CHARONDIERE Dominique	DESHEULLES Roger
GALLOT Corentin	LE PROVOST Joel
HOUSSAYE Steve	FERON Éric
LECHEVALLIER Rémi	BINET Patrick
PAUTRET Hervé	GESLIN Jacques
RAHO Nasr Eddine	CULIN Jean
ROUSSEL Manuel	LECHER Patrice

### IV – AUDITION DE M. GALLOT CORENTIN

---

Suite à la remontée d'information faisant état de candidature de l'intéressé dans une structure disciplinaire régionale, la commission a souhaité entendre l'intéressé quant à sa situation.

Après audition, apportant les éclaircissements souhaités, la Commission, soucieuse de préserver l'intéressé compte tenu de son âge, décide à titre d'expérimentation sur une année, de l'admettre comme jeune délégué stagiaire affecté sur des rencontres de jeunes.

M. Philippe GUERRIER, en charge des compétitions jeunes, sera sollicité quant au ciblage des rencontres à confier à M. GALLOT.

### V – STAGE DU 03 SEPTEMBRE 2022

---

- Fort taux de participation vu les réponses reçues
- Le Président a sollicité M. LECHER Patrice en complément de l'intervention de M. PAIN et M. LANSEL.
- Le programme est définitivement validé

### VI – ACTION DE FORMATION DU 22 SEPTEMBRE 2022

---

Diligentée pour les nouveaux recrutés elle a été étendue à quelques délégués qui n'en avaient pas jusqu'ici bénéficié.

Le programme est définitivement acté.



## VII – DIVERS

---

- Mail de M. Nicolas HARLAY informant de son changement de résidence.  
La commission, dans l'attente d'une régularisation administrative future, accède à sa demande et l'affectera si utilisation sur une zone ALENCON – ARGENTAN, FLERS, VIRE.
- Le point prévu à l'ordre du jour concernant l'utilisation de la vidéo sera repris lors d'une prochaine réunion.

Le Président



Roger DESHEULLES

